

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE NANTON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2015

L'an deux mil quinze et le dix du mois de juin, le Conseil municipal, réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique Dauby, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2015

Présents : Tous les membres sauf M. Boyeaud (représenté par M. Biard), M. Garrot (représenté par M. Girard), M. Lachaux (représenté par M. Ducrot Verdun).

Secrétaire de séance : M. Christoforou

Ouverture de la séance à 19h15, le compte rendu du précédent conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

I. Assainissement

Mme le Maire, après présentation des travaux d'assainissement, a indiqué qu'après ouverture des plis et audition de trois candidats classés, arrivés en tête, finalement l'entreprise « ARTELIA » a été retenue comme maître d'œuvre pour les travaux concernant la mise en séparatif d'une partie de notre réseau. La durée des travaux est estimée à trois mois. Leur proposition est la suivante : 15 180,70 € HT (maîtrise d'œuvre) dont 1425,04 € HT pour l'option EXE qui oblige le cabinet à chiffrer lui même le montant des travaux, option qui les implique d'avantage dans le choix des entreprises. Une réunion avec cette entreprise est prévue le jeudi 25 juin à 14h. Ce sujet sera de nouveau abordé au prochain conseil municipal, en juillet 2015.

Délibération votée à l'unanimité.

II. Foyer Rural

Pour la mise aux normes du foyer rural, concernant l'accès aux personnes à mobilité réduite, M. Faucher, architecte a préparé une nouvelle proposition. Mme le Maire a présenté et commandé les différents plans d'architecture indiquant la modification de l'entrée principale, l'installation de l'ascenseur et l'aménagement des toilettes, des espaces de rangement...

Des échanges ont eu lieu pour apporter quelques améliorations. Des travaux de rénovation / peinture sont à prévoir prochainement à la cantine.

Maîtrise d'œuvre : 16 579 € TTC, surcoût pour les nouveaux plans : 1 000 €

L'aménagement d'une place de parking handicapé, à proximité de l'entrée du foyer rural est déjà prévu.

Projet et autorisation de signature à Mme Le Maire, votés à l'unanimité.

III. Syndicat des eaux

Mme le Maire, ainsi que Mme Marchandiau et M. Girard en tant que représentants de la commune ont apporté les informations suivantes :

Analyses d'eau : l'association « Agir entre Grosne et Saône » a transmis pour information à la mairie de nouvelles analyses d'eau concernant la qualité de l'eau avant le filtre au charbon. Il est constaté, malheureusement, une augmentation des traces d' atrazine (molécule présente dans les pesticides) dans notre eau.

Un débat et un tour de table ont eu lieu au sujet de l'avenir de la scierie (bâtiment et terrain) située dans la zone protégée des puits de captage, achetée récemment par le SIE. Il en ressort que la destruction du toit (présence d'amiante) qui coûtera au moins 50 000 € et la mise en herbe du terrain, soient largement préférées. Par contre, il faudra rester vigilant afin que le coût ne soit pas supporté par le consommateur. Si toutefois un projet d'utiliser le bâtiment, en toute sécurité et sans trop de frais, voit le jour, alors une réflexion pourrait s'engager.

IV. ONF – Les forêts aménagées

Ce sujet sera traité au prochain Conseil municipal car les informations actuelles sont insuffisantes. M. Routhier et M. Jeandenand, l'actuel et le précédent gestionnaires de notre forêt seront sollicités pour nous apporter les informations nécessaires et éventuellement assister au Conseil municipal.

V. Agence de l'eau

Pour l'équilibre des comptes, un virement de crédit de 37 € du chapitre entretien pour pouvoir reverser à l'Agence de l'eau, la part des 15 cts / m³ a été voté.

VI. Communauté de communes

Mme le Maire, ainsi que Mme Protat et M.Christoforou en tant que représentants de la commune ont apporté les informations et les observations suivantes :

Réunion des commissions sport – tourisme – culture du 8 juin 2015 :

- Course cycliste des 12-13-14 juillet
- Site d'escalade d'Etrigny – Via Ferrata
- Circuit VTT
- Appel à projet Chemin des moines
- Balades vertes
- Taxe de séjour

Réunion du bureau communautaire du 9 juin 2015 :

Principale nouvelle : la proposition du président de la Communauté de communes de créer un 7^{ème} vice-président concernant « Le sport, la culture et l' événementiel ». Il faut rappeler que lors de la constitution du Conseil communautaire, la minorité de l'opposition a proposé un 7^{ème} vice-président concernant «La culture, le patrimoine et la communication », ce qui a été refusé catégoriquement.

La crainte avec cette nouvelle association antinomique sport et culture, c'est de voir la culture, déjà sous représentée actuellement dans notre Communauté de communes, subir l'hégémonie du domaine sportif.

Le président de la Communauté de communes a dorénavant le pouvoir de police et de stationnement sur l'ensemble des communes.

VII. Questions diverses

1. Stationnement des poids lourds : voisinage de l'habitation de M. et Mme BUSSER à Vincelles. Une attention particulière sera donnée à ce sujet par le Conseil municipal pour éviter les nuisances.
2. Réclamations de l'association « Allant Vers » au sujet d'un article paru au sujet des pesticides au n°58 de l'Espace info. Un erratum sera publié au prochain Espace info de Juin 2015, faisant une mise au point.
3. A la demande des jeunes, un robinet à bouton poussoir sera installé sur le terrain de sport de la commune.
4. Un espace pour les jeunes est à l'étude pour éviter les problèmes de sécurité liés à l'utilisation non autorisée des différents lieux comme l'ancienne carrière.
5. La commune est chargée de libérer l'ancien appartement de M. André LABORDE, au clos Albert CHAPOT. Mme GALLINELLI a fait une proposition écrite pour pouvoir

récupérer certains meubles, en contre-partie d'un don de 100 € au CCAS.

6. La remorque de la Mairie a été mise en vente, M. Guillaume CHARITAT est l'acquéreur contre la somme de 160 €.
7. Les festivités du 14 Juillet auront lieu cette année le 11 Juillet au terrain de sport de la commune. Son organisation avec la collaboration de l'Amicale des Nantonnais est en cours. Un document avec l'ensemble des animations estivales sera diffusé prochainement.
8. Un problème de sécurité routière a été signalé par plusieurs habitants de Corlay, rue des Maquisards, du côté du Centre équestre. Une réflexion est menée en vue de trouver une solution satisfaisante afin d'inciter les usagers à limiter leur vitesse.
9. Mme le Maire a informé les membres du Conseil du contenu de la réunion avec M. le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale). Nous désapprouvons sa décision de supprimer un poste de professeur des écoles dans notre commune à la rentrée 2015 et nous sommes choqués de la façon dont se sont déroulés les événements.

Fin de la séance à 9h30 heures.